

SEANCE DU 8 JUILLET 2020

Nombre de membres afférents au CM :19  
Nombres de membres en exercice : 19  
Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation 1<sup>er</sup> juillet 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 9 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt le 8 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia.

Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absente : excusée : VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/28

**ACCUEIL PERISCOLAIRE- TARIFS 2020-2021**

Madame le Maire rappelle au Conseil la délibération 2018/26 relative à la mise en œuvre de l'accueil périscolaire pour la rentrée 2018/2019 et précise que les tarifs doivent être délibérés chaque année en juin pour la rentrée suivante.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal fixe les différentes tranches de Quotients Familiaux et les tarifs 2020/2021 comme suit :

Quotient familial inférieur à 1150 €	0.90 € de l'heure
QF compris entre 1150 € et 1700 €	1.15 € de l'heure
QF supérieur à 1700 €	1.40 € de l'heure

Pour extrait conforme  
Aux ormes le 9 juillet 2020  
Béatrice FONTAINE  
Maire